



Hôtel de Ville  
59283 RAIMBEAUCOURT

Conseil Municipal  
Séance du 15 décembre 2023  
Convocation du 07 décembre 2023

Séance ordinaire

Membres en exercice : 27  
Présents : 22  
Absents Excusés Représentés : 3  
Absents Excusés : /  
Absents : 2

Etaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER – Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Bernard TRICOT – Bernard HELLEBUYCK – Michel COURTECUISSÉ – Pascal KACZMARCZYK – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIÈRE – Christian LANGELIN – Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique GOGÉ – Aurélie PETIT.

Etaient absents excusés représentés : Mrs Mmes Régis SALLEZ représenté par David MORTREUX – Angélique DHINNIN représentée par Karine SKOTAREK – Sébastien MANCHE représenté par Cédric STICKER.

Etaient absents excusés : /

Etaient absents : Clémence BARBIER – Gaëtan GRARD.

**DCM\_20231215-07 – ENEDIS – Amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique – Convention**

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS doit implanter un support et un nouveau câble électrique aérien, conformément au plan de situation joint en annexe, sur la parcelle cadastrée section B n°2632, rue Joliot Curie, propriété de la commune.

Une convention de servitudes est donc à passer avec ENEDIS.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser l'implantation d'un support et d'un nouveau câble électrique sur la parcelle B 2632, propriété de la commune, et d'adopter la convention de servitude
- d'autoriser M. le Maire à signer cette convention ainsi que tous les autres documents qui pourraient s'y rapporter.

Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 059-215904897-20231215-DCM\_20231215\_07-DE



Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance  
1<sup>ère</sup> Adjointe,

Le Maire,

Karine SKOTAREK

Alain MENSION

*Publié sur le site internet le 20 décembre 2023*